

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLÉGATION AU MAIRE

DECISION DU MAIRE n° 2024/002 : Portant occupation du domaine public pour l'installation et la gestion de distributeurs

Le Maire de la Ville de Sèvres,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/042 du 3 juin 2020, complétée par la délibération du Conseil municipal n° 2023/069 du 30 novembre 2023, accordant au Maire les délégations prévues à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

DECIDE :

ARTICLE 1.

Est conclu pour une durée de cinq ans et dans les termes annexés à la présente décision un contrat avec la Société SOGEMAT, 91 avenue de Domont 95160 Montmorency, pour l'installation et la gestion de distributeurs sur plusieurs sites municipaux.

ARTICLE 2.

La redevance annuelle d'occupation du domaine public fixée à 1 000 € sera imputée au budget communal selon la nomenclature en vigueur.

Fait à Sèvres, le 9 janvier 2024.

NB : Conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de la justice administrative, le présent acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CERGY-PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification/publication. Un recours gracieux est également possible auprès de l'autorité signataire de l'acte. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux.

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TEL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 75 19 41 20



Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président du Grand Paris Seine Ouest

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

12 JAN. 2024

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE :

mairie@ville-sevres.fr

www.sevres.fr

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20240109-2024-002-AR
Date de télétransmission : 12/01/2024
Date de réception préfecture : 12/01/2024